

Magazine d'informations municipales
décembre 2013 / N°55



Naturellement
www.ondres.fr

ONDRES

EN CONCERT

TOUT LOUÏSE
CONTOUR



À LA UNE

Nouvelle étape franchie pour le pôle commercial
des « Allées Shopping du Seignanx » (p. 10)

La rétro 2013 en images (p. 12)

Les prochains spectacles à Capranie (p. 20)

Bien comprendre son avis d'imposition (p. 22)

Sommaire

04. Mairie

La Toussaint au Centre de loisirs
Des jeunes en action !
Des élèves au pays de la percussion
Le lieu d'accueil parents enfants fait sa rentrée
Cérémonie du 11 novembre
Accession sociale à la propriété
Conseil municipal du 27 septembre 2013
Conseil municipal du 13 novembre 2013

08. Environnement et cadre de vie

Des artisans installés à l'Arriou
Les travaux publics signalés sur internet
Beaux jardins de particuliers

10. Communauté de communes

Nouvelle étape franchie pour les Allées Shopping
Résultats des 22^e courses du Seiganx
Concours de peinture
Entre Mais 2014, le programme

12. La rétro 2013 en images

14. Vie locale

La Pinhèra de la Laguibe
Un nouveau local pour la pelote
Dernières nouvelles d'ECLAT
ASO : quand Ondres reçoit Londres !
Le Foyer d'Éducation populaire d'Ondres
Portrait d'un Chioulayre hors pair

18. Culture

Le gascon en partage
Bibliothèque : nouveautés décembre 2013
Ça s'est passé à Capranie
Les prochains spectacles à Capranie

21. Agenda

Décembre 2013 à mars 2014
Invitation aux vœux 2014

22. Informations pratiques

Bien comprendre son avis d'imposition
Info Conso
Élections municipales
de mars 2014 : un double scrutin
Aide au chauffage

28. Ondres d'hier à aujourd'hui

Les élections
à Ondres autrefois



Directeur de la publication : Bernard Corrhons. **Directeur de la communication :** Boris Debove. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, associations ondraises, Fiona Catala, Abel Echeverría, Rama (élections via wikipedia). **Maquette :** Sabrina Jarry. **Impression :** Imprimerie Boucau Tarnos - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie Boucau Tarnos est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40 440 Ondres / De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL

Difficile, en ces temps de campagne électorale, de rédiger un éditorial... difficile, tant la décence m'interdit en ces temps et en ces lieux d'aborder des sujets partisans, serait-ce ceux de la politique locale... fidèle ainsi à l'objectivité que j'ai toujours cherché à porter dans l'exercice de ma fonction.

Aujourd'hui donc, je m'astreins à la plus grande discrétion. Les sujets pourtant seraient nombreux et constitutifs de l'avenir de notre commune. Il en est un cependant que je m'autorise à aborder, tant depuis toujours et sans interruption il a fait consensus à Ondres : l'éducation de nos enfants. Consensus qui s'exprime toujours lorsque l'on évoque les objectifs, même s'il peut diverger sur les modalités.

J'ai eu l'occasion d'évoquer le travail sérieux, ouvert, collectif qui a présidé à la mise en place de la nouvelle semaine scolaire à Ondres. Je laisserai donc de côté toute approche partisane, persuadé que nos enfants méritent sérénité, calme et objectivité.

La semaine de 4,5 jours fonctionne donc sur Ondres... Je ne serai pas ici le présomptueux qui affirme que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, je ne laisserai pas d'avantage jeter aux orties du mépris l'excellent travail réalisé. Un point d'étape a été effectué le 18 novembre dernier au sein du groupe de travail des Taps réunissant les différents partenaires ; cela a permis de proposer des aménagements qui sont d'ores et déjà effectués. Ouverts et déterminés, dans un esprit maintenu, nous ferons une nouvelle évaluation du dispositif en début d'année. Un noble objectif pour nos enfants, un noble objectif pour celles et ceux qui les encadrent.

Cela me conduit naturellement à aborder le futur immédiat. Personne n'ignore, car j'ai toujours privilégié vérité et transparence, les aléas de la vie auxquels j'ai été confronté. Je les ai assumés sans faiblesse et dans la plénitude de mes responsabilités... Demain, une nouvelle étape s'ouvre pour moi, selon un protocole depuis longtemps défini. Je veux vous assurer, avec la même certitude tranquille que rien ne sera modifié au niveau de mes responsabilités.

Maire d'Ondres depuis bientôt 13 ans, j'ai toujours voulu accomplir mes fonctions dans la franchise, l'humilité, la collégialité. Il en sera ainsi pour quelques mois jusqu'au terme de mon mandat.

Bernard CORRIHONS
Maire d'Ondres

LA TOUSSAINT AU CENTRE DE LOISIRS



Cette année les vacances de la Toussaint ont été, pour les enfants qui ont fréquenté le Centre de loisirs, l'occasion de participer à de nombreuses sorties : Domaine Darmandieu, piscine « Aygueblue » à Saint-Geours-de-Maremne,

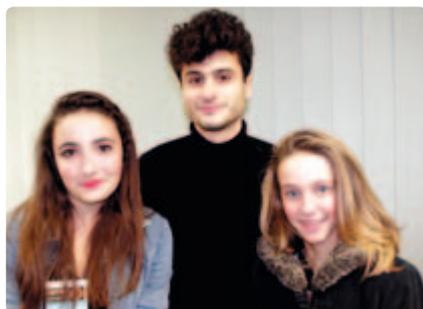
sortie au cinéma pour la projection d'un documentaire « sur le chemin de l'école » racontant l'histoire de cinq enfants dans le monde pour qui le trajet jusqu'à l'école n'est pas si simple...

Les plus grands ont même eu l'occasion de participer à un projet inter-centre organisé avec le centre de loisirs « Baroja » d'Anglet. Ce projet a pu permettre à chacun de rencontrer d'autres enfants, de se faire de nouveaux copains et copines à travers différentes activités sportives et grands jeux qui étaient organisés durant toute la deuxième semaine. À noter dans

vos agendas : comme à son habitude, le Conseil municipal et l'équipe du centre de loisirs invitent tous les enfants de la commune ainsi que leurs familles à participer au traditionnel spectacle / goûter de Noël qui aura lieu le dimanche 15 décembre 2013 à 15h à l'espace Capranie.

Si vous avez aimé le spectacle de l'année précédente, que vous voulez connaître la suite ou bien si vous souhaitez découvrir des personnages mélangeant humour, théâtre et musique, venez nombreux nous rejoindre pour assister à ce spectacle gratuit suivi d'un goûter. ■

DES JEUNES EN ACTION !



Chloé et Luce avec Adrien, le chanteur des BB Brunes.

Dans le cadre du projet éducatif du service jeunesse, les animateurs de la Maison des jeunes ont proposé à leurs adhérents de s'impliquer dans l'organisation du concert de BB Brunes le 30 novembre à la salle Capranie. Les jeunes ont pu ainsi être au plus près des artistes puisqu'ils participaient à leur accueil. Cette initiative de l'équipe du service jeunesse s'inscrit dans l'accompagnement culturel et la responsabilisation du public de la maison des jeunes qui sont deux axes importants de la politique municipale en matière de jeunesse. ■

Erratum

Trois petites erreurs se sont glissées dans le dernier magazine sur les prénoms des enseignants de l'école élémentaire ; il fallait lire Murielle Nicolas, Fabrice Duboué et Cyril Conca. Nos excuses aux intéressés.

DES ÉLÈVES AU PAYS DE LA PERCUSSION...



Mardi 19 novembre dernier, les élèves de l'école élémentaire (173 élèves, 7 classes) ont assisté au spectacle proposé à l'es-

pace Capranie en collaboration avec les Jeunesses Musicales de France (JMF). Ce spectacle construit autour de la présentation de divers instruments africains et sud-américains a rencontré un vif succès auprès du jeune public. Au-delà de ce spectacle, cette sortie scolaire vient s'ajouter aux nombreuses actions menées par l'équipe enseignante depuis plusieurs années dans le domaine culturel avec le soutien de la municipalité (ateliers théâtre, sortie cinéma, visites diverses, initiation à la musique, partenariat avec la bibliothèque...). ■

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS A FAIT SA RENTRÉE



Les parents et leurs enfants nous rejoignent chaque jeudi matin pour jouer, se rencontrer et partager des temps comme l'éveil corporel et la relaxation qui a animé cette séance jeudi 21 octobre. Le Lieu d'accueil enfants parents est ouvert sans inscription ni réservation à tous les parents et grands-parents avec leurs enfants âgés de 0 à 3 ans, ainsi que les futurs parents, les jeudis matin de 9h à 11h30 au sein de la Maison de la Petite Enfance. ■

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, les Ondrais étaient conviés à participer à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, qui depuis 2012, est aussi un hommage à « tous les morts pour la France », répondant au souhait de pouvoir honorer dans un même geste les « Poilus » disparus lors de la Grande Guerre et les soldats plus récemment tombés au champ d'honneur.



Extrait du discours de M. Bernard Corrhons, maire d'Ondres.

Dans quelques mois, en juillet 2014 on célébrera, bien triste expression, le centenaire du début de l'effroyable guerre 14-18. De cette guerre, aujourd'hui, il n'y a plus personne pour se souvenir. Effroyable, le mot, génération après génération, se transmet, ineffaçable comme une tâche qui souillerait notre veston.

Des milliers de morts, bien davantage de blessés, une violence inouïe, des tranchées, des corps à corps. Voilà sans doute ce qu'aujourd'hui les enfants apprennent à l'école. Juste un moment d'émotion sur un fait d'histoire devenu trop abstrait. Les

enseignants devant leurs élèves, moi-même en ce micro ne manquerons jamais de dénoncer les causes de la guerre : volonté de revanche, démarche hégémonique, compétition exacerbée. Il suffisait d'une étincelle, d'un prétexte, ce fut Sarajevo et le terrible embrasement mondial.

Une abstraction désormais trop lointaine cette guerre ? Bien sûr que non. Alors pour ce dernier discours du 11 Novembre dans mes fonctions de Maire, pour briser l'abstraction, je voudrais vous dire en quelques mots 14 - 18 à Ondres et ses terribles conséquences.

1913 à Ondres était une année paisible et Ondres se lançait déjà dans sa moder-

nisation ; sous l'impulsion de Monsieur FEUILLET, le Conseil Municipal votait la création d'une place publique. En 1914, ce même Conseil Municipal désignait 5 gardes civils pour pallier l'absence des gendarmes mobilisés. Ondres en quelques mois était passée de la belle espérance à la terrible pénurie.

La consultation des registres de l'école est plus édifiant encore, dès 1914 on pouvait lire la mention « aurait dû aller à l'école supérieure mais a dû quitter l'école pour faire vivre la ferme ». Destins brisés pour eux-mêmes bien sûr, pour combien de générations ensuite. 1919-1920, enfin, 66 noms allaient être couchés sur ce monument du souvenir... en 4 ans, plus de 16 chaque année, entre 1 et 2 tous les mois.

Alors, cette guerre 14-18, cette lointaine abstraction que l'on apprend à l'école, ces millions de morts, de blessés, d'amputés anonymes, c'étaient les nôtres, ceux de nos familles.

Ce fut cela la guerre dans sa proximité et ses malheurs tout proches.

Alors aux belliqueux de toutes obédiences, j'y oppose les valeurs que je voudrais universelles, la tolérance, le respect, le partage, la laïcité. Et ces valeurs, je les voudrais partout, je les voudrais, c'est notre responsabilité, ici et maintenant. ■

ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ



Au quartier l'Arreuilot, le COL (Comité ouvrier du logement) achève la phase de commercialisation de son programme « Les embruns ». Outre des lots à bâtir à prix maîtrisé, le quartier offre des logements en location sociale, mais aussi des maisons et appartements en accession sociale à la propriété (34 logements dont 12 maisons T4, 8 appartements T3 et 14 appartements T2). Le prix de vente moyen des surfaces habitables est de 2 256 € TTC le m² (prix moyen supérieur à 3 000 € sur le marché privé), l'opération répond aux attentes formulées dans le Plan Local de l'Habitat, en réalisant des logements sociaux destinés aux résidents locaux. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2013

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes :



1 Convention de partenariat concernant les Temps d'Activités Périscolaires

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la souscription de convention de partenariat avec les associations qui participeront à la mise en œuvre des TAP, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions avec les associations intéressées.

Certaines associations de la commune en lien avec la jeunesse participent depuis de nombreuses années au Projet Éducatif Territorial (PEDT) d'Ondres. Or, c'est au sein de cet organe de réflexion que l'organisation de la semaine de 4,5 jours a été imaginée. C'est donc naturellement que les associations ont proposé leurs services pour participer aux T.A.P. (FEPO, ECLAT, ACCA)

Aussi, afin de définir le cadre de leur intervention, la commune a signé avec chacune d'elle une convention qui fixe notamment la nature de l'activité, la période d'intervention, le nom des intervenants...

Ces interventions sont effectuées à titre gratuit, en aucun cas le ou les membres

de l'association participant aux TAP n'auront à encadrer seuls un groupe d'enfants. Ils sont toujours accompagnés d'un animateur diplômé employé par la commune en respectant le taux d'encadrement fixé par la loi. Les intervenants de l'association seront couverts par les contrats d'assurance de la commune, lors de leurs interventions. ■

2 Décision modificative n° 2, budget principal 2013

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 18 voix pour et 5 voix contre,

APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget principal 2013, telle que présentée ci-dessus.

Dans la continuité de la décision modificative n°1 votée cet été, les élus municipaux ont été amenés à se prononcer sur les conséquences budgétaires de l'absence de recette liée à la vente de la parcelle pour la réalisation de la résidence de tourisme Bouygues/Néméa. L'investisseur est actuellement en train de revoir son projet et doit déposer un nouveau permis de construire plus compact sur 6,5 ha en début d'année 2014.

De manière plus classique, cette seconde décision modificative visait aussi à ajuster certaines dépenses et recettes de fonctionnement.

Les débats ont principalement porté sur l'emprunt qui va être contracté par la commune pour financer la construction de l'extension de la maternelle et les importants travaux de voirie réalisés cette année (rue de Janin, route de Beyres, Chemins de Piron et Choy). L'emprunt contracté s'élève à 700 000 €, à un taux de 3,26 % sur 15 ans. La commune s'étant largement désendettée depuis le début du mandat en cours, elle dispose d'une bonne capacité d'emprunt. Elle peut donc assumer facilement ce nouvel emprunt. En théorie, il lui faudrait seulement 4,4 ans pour rembourser la totalité de sa dette. Ainsi la dette globale par habitant s'élève à 1 000 €, ce qui correspond exactement à la moyenne des communes de la même taille dans les Landes. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2013

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes :



1 Vestiaires stade municipal : approbation forfait rémunération maître d'œuvre

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les honoraires définitifs du maître d'œuvre, dont le montant s'élève à 10 295 € HT, soit 12 312,82 € HT,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les démarches administratives nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Le montant des honoraires est maintenant définitif car le montant des travaux est lui aussi désormais parfaitement connu. Les incertitudes, liées aux aménagements extérieurs et surtout au surcoût de la démolition de l'ancien bâtiment amianté, sont levées. La réalisation de ces nouveaux vestiaires coûtera 205 900 € HT. Les travaux ont débuté, ils doivent s'achever en début d'année 2014. Ils permettront enfin d'accueillir les jeunes dans de bonnes conditions. ■

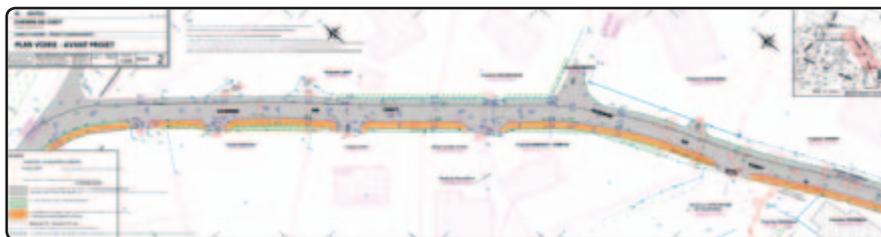
2 Chemin de Piron : Enfouissement réseau éclairage public

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le dossier technique présenté par le SYDEC ainsi que le montant estimatif des travaux s'élevant à 20 156 €.

Dans ce secteur de la commune, les travaux ont bien avancé. Les différents réseaux aériens (électricité et télécom) ont été enfouis que ce soit le long des chemins de Choy et de Piron ou le long de la route de Beyres.

Les travaux de voirie proprement dits ont commencé pour les deux chemins. Les acquisitions nécessaires en bordure de la route de Beyres sont elles aussi quasiment terminées. Ainsi, début 2014, les deux chemins concernés seront opérationnels, les abords et les carrefours seront sécurisés. Dans la continuité, les travaux de réaménagement de la route de Beyres démarreront pour se terminer avant l'été. ■



DES ARTISANS INSTALLÉS À L'ARRIOU



Le jeudi 28 novembre dernier était inaugurée la nouvelle zone artisanale de l'Arriou, une réalisation impulsée par le Conseil général et la Communauté de communes, visant l'acquisition de foncier à tarif concurrentiel (50 à 55 € le m²) par des artisans locaux. En filigrane aussi, la consolidation de la présence en cœur de ville d'activités artisanales de proximité. D'importants travaux de voirie et d'aménagement ont été menés pour mettre en conformité la zone à sa destination. Trois entreprises sont déjà installées : un menuisier, un plombier et une société d'isolation. Un quatrième lot est en cours d'attribution. ■

LES TRAVAUX PUBLICS SIGNALÉS SUR LE SITE INTERNET

Un onglet supplémentaire dans la rubrique « découvrir Ondres » dirige vers une nouvelle page consacrée aux travaux sur la commune. Outre les descriptifs et principales informations sur la nature et l'organisation des chantiers, on y retrouvera aussi la carte (Google) actualisée des travaux désormais signalés. Tous les chantiers courants n'y figureront pas, mais sont indiqués ceux qui, par leur importance ou par leur durée, entraînent des contraintes pour les usagers et nécessitent la mise en place de déviations, de mises en circulation alternée ou encore de modifications temporaires de stationnement. ■



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) AU SERVICE DES CITOYEN(NE)S

Le PCS a pour objectif d'organiser la mobilisation de tous les moyens communaux en fonction des risques recensés sur la commune. Dans ce cadre, la réserve communale de sécurité est composée de citoyens volontaires et bénévoles qui peuvent apporter leur aide en cas de catastrophe naturelle par exemple. Dans

chaque quartier des référents sont désignés pour prévenir la population et, en amont, recenser les résidents qui seraient plus fragiles devant une situation à risque. C'est le cas des personnes à mobilité réduite que la commune encourage à se signaler en mairie ou par l'intermédiaire de leur famille. ■

Horaires d'ouverture du cimetière

- > du 1^{er} octobre au 28 février :
de 8h à 18h ;
- > du 1^{er} mars au 30 septembre :
de 8h à 19h.



BEAUX JARDINS DE PARTICULIERS

Le concours de fleurissement de la commune est le plaisir des amateurs de plantes et de couleurs estivales. Beaucoup d'habités y participent aussi pour l'attrait des échanges et le partage d'expérience, pour ne pas dire d'expertise, qui agrémentent cette passion.

Pour le jury, la visite des jardins est une saveur particulière et les rencontres avec cette nature apprivoisée révèlent chaque année de nouvelles surprises. En cette période, où le commun des mortels pense que le jardinier se repose alors que seule la terre dort, tandis que celui ou celle qui la retourne conspire tout l'hiver à préparer son printemps quotidien, l'annonce des résultats du concours annuel permet d'entrevoir quelques théâtres où l'on ose soumettre la verdure à critique. Les nominés sont remerciés par des palmes sujettes seulement au consensus. Bravo encore à tous les participant(e)s 2013. ■



GAGNANTS

1^{er} prix ex-aequo :

Jean-Jacques Labandibar
Danièle et Jean-Claude Erdocio
Françoise et Gérard Pons
Xavier Damaestoy

2^e prix ex-aequo :

Solange Bachacou
Jacques Lafitte
Ginette et Jean-Michel Gromoff
Suzanne et Jean-Claude Hargues

3^e prix ex-aequo :

Monique Bernard
Françoise Corrihons
Evelyne Falicon
Monique et Gérard Leroux
Christelle Béhobide

Prix commerce :

Superette Vival (coiffure Annie,
M. Destremaut et Oyarçabal),
avenue de la plage.

NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE POUR LE PÔLE COMMERCIAL DES « ALLÉES SHOPPING DU SEIGNANX »



L'investisseur SODEC qui porte ce projet depuis 2009 a obtenu le 8 novembre, un avis favorable de la Commission départementale d'aménagement commercial pour la réalisation de la seconde tranche du projet. Il s'agit de la partie concernant « l'équipement de la maison », avec une

très grande surface de bricolage, et des moyennes surfaces de meubles et décoration... L'ensemble devant être réalisé sur 24 000 m² de surface de vente. Cette seconde partie est indispensable au bon fonctionnement d'un pôle commercial de cette dimension, elle vient compléter

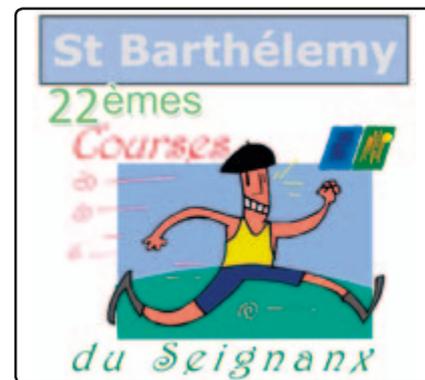
la partie « équipement de la personne ». Par ailleurs, SODEC a recruté un cabinet de design pour travailler de manière cohérente tous les aspects visuels du pôle commercial, des façades extérieures jusqu'au logo du centre en passant par la décoration d'intérieur et le mobilier urbain. En conséquence, SODEC a déposé en mairie un permis de construire modificatif concernant les nouvelles façades. Enfin, l'enseigne Auchan qui sera la « locomotive » de ce projet avec son hypermarché vient de déposer un permis de construire pour la construction de son « drive » qui sera réalisé à l'écart du bâtiment principal, à côté de la station-service. Confiant, à l'issue de la CDAC, le président du groupe SODEC, Massaad Matar a confirmé le début des travaux pour le début d'année 2014. ■

RÉSULTATS DES 22^e COURSES DU SEIGNANX

Le soleil était au rendez-vous ce dimanche 13 octobre 2013, pour accueillir sur les bords de l'Adour, à Saint-Barthélemy, la 22^e édition des Courses du Seignanx organisée par l'Office de tourisme communautaire du Seignanx en collaboration avec la Communauté de Communes du Seignanx.

Le départ a été donné par Monsieur Christian BIBAL, journaliste sportif. Cette année, 115 coureurs, dont 25 en tant qu'accompagnateurs des jeunes en situation de handicap ont parcouru les 15 kms, 27 les 5 kms et soixante-six enfants pleins d'énergie ont

couru le 2 km. Félicitations aux enfants l'école primaire de Saint-André-de-Seignanx et à leur professeur Jean Baylet qui ont remporté le Trophée André Barromes 2013. Rendez-vous est pris le 12 octobre 2014 pour la prochaine édition. ■



LE PALMARÈS

15 km, femmes : 1. Cathy RENAUX / 2. Martine SANCHEZ MILAN / 3. Monique ARRETCHÉ

15 km, hommes : 1. Jérôme GARAY / 2. Daniel MEHATS / 3. Claude MEHATS

15 km, vétérans 1 : 1. Jean-Pierre ZUERAS / 2. Martine SANCHEZ MILAN

15 km, vétérans 2 : 1. Cathy RENAUX / 2. Laurent RICHOMME

15 km, vétérans 3 : 1. Claude GOYENECHÉ

5 km, femmes : 1. Joëlle BOISRAMÉ / 2. Huguette GABARRUS / 3. Marie-Claire MAURY

5 km, hommes : 1 - Philippe PROUST. 2 - Sébastien GARCIA. 3 - Yann PRADEL.

À VOS PINCEAUX !



La Communauté de communes du Seignanx organise un concours de peinture sous la forme d'une exposition / concours qui se déroulera du 1^{er} au 28 février 2014, à la Maison Clairbois de Saint-Martin-de-Seignanx.

Le concours est ouvert à tous les artistes du Seignanx (Biarrotte, Biaudos, Ondres, Saint-André-de-Seignanx, Saint-Barthélemy, Saint-Laurent-de-Gosse, Saint-de-Martin-de-Seignanx et Tarnos) et à toutes les techniques picturales (huile, gouache, aquarelle, dessin, collage...).

Le thème du concours est : « **Portraits et Caricatures** ».

Chaque artiste présentera une seule œuvre d'un format maximum 50 x 70 cm, de préférence encadrée.

L'exposant mentionne au dos du tableau, son nom, son adresse et le titre de l'œuvre.

Le tableau doit être muni d'un système d'accrochage.

Les exposants devront déposer leurs œuvres **avant le 30 janvier 2014 (15h)** dernier délai au secrétariat de la Communauté de communes du Seignanx.

Seuls les habitants du Seignanx peuvent concourir, une justification de domicile devra alors être impérativement présentée (facture EDF, etc.) lors de l'inscription.

Les membres adhérents des associations artistiques ayant leur siège sur le Seignanx pourront également concourir. ■

Renseignements auprès de Céline de Barros au 05 59 56 60 41

ENTRE MAIS 2014, LE PROGRAMME



MOTOBECANE

10 janvier 2014 à 20h30, salle La Mosaïque à Saint-André-de-Seignanx
D'après l'œuvre Le Ravisseur de Paul Savatier
Interprétation : Bernard Crombey
Compagnie MACARTAN
Adultes : 8 €, 12/18 ans : 5 €
Déconseillé aux moins de 12 ans



EFFROYABLES JARDINS

31 janvier 2014 à 20h30
Espace Capranie à Ondres
D'après l'œuvre de Michel Quint
Interprétation : Philippe Laurent
Compagnie DYCHKA et Cie
Adultes : 8 €, 12/18 ans : 5 €



UN FIL A LA PATTE

14 février 2014 à 20h30
Salle polyvalente à Biarrotte
D'après l'œuvre de Georges Feydeau
Interprétation : Muriel Darras et Pierre Matras
Compagnie Le Grenier de Toulouse
Adultes : 8 €, 12/18 ans : 5 € ■

Direction artistique : Communauté de communes du Seignanx

Renseignements : Céline de Barros au 05 59 56 60 41 - Ventes à l'Office de tourisme communautaire du Seignanx à Ondres au 05 59 45 19 19. Ventes sur le réseau Ticketnet et billetterie sur place dans la limite des places disponibles.

LA RÉTRO 2013 EN IMAGES



Juliette Gréco à Capranie, un merveilleux et émouvant hommage à la chanson française.



Le carnaval d'Ondres



En mars, le groupe SODEC, lors d'une conférence de presse, entérinait la venue du groupe Auchan sur le pôle commercial d'Ondres, les Allées Shopping.



Ondres est une nouvelle étape sur le parcours de la Véloodyssée européenne.



L'exposition photo, réalisée dans le cadre de « Regards de Femmes », a révélé de magnifiques portraits de femmes ondraises de notre temps.



Jacques Higelin en concert à Capranie, tout simplement gigantesque !



Les petits jardiniers de la crèche municipale ont été chaleureusement récompensés.



La commune a été touchée par les inondations au mois de juin.



Les premiers contrats d'avenir ont été signés avec la commune.



Christian Pétrau, directeur de l'école élémentaire, honoré pour son départ à la retraite (ici, avec Pierre Joantegu).



Un nouveau président en 2013 pour le comité des fêtes Anim'Ondres : Matthias Destremaut a succédé à Virginie Bertoli Damestoy.



Les Casetas, un rendez-vous qui prend de l'ampleur chaque année et très apprécié des touristes.



Nadau a fait le plein à Capranie : le public a chanté mais aussi beaucoup ri !



En août, la reine des attractions était sans conteste la plage. La qualité des eaux de baignade est toujours excellente à Ondres.



Les marchés du terroir attirent la foule estivale, séduite par la qualité des produits présentés.



Les nouveaux résidents ondrains ont été accueillis au Forum des associations.



En novembre, le groupe SODEC présentait le nouveau design des Allées Shopping.



Yalta Club, Fêfê et BB Brunes ont clôturé l'automne artistique de Capranie.



La pinhèra de la Laguibe

...peut témoigner du « phénomène BB Brunès » qui a emporté Capranie dans le grand gigotement pressenti ! Pas vu souvent autant de parents danser du rock avec leurs enfants ! Un agréable bain de jouvence !



LA PELOTE A INAUGURÉ SON NOUVEAU LOCAL LE 30 NOVEMBRE DERNIER



Depuis la création du club en 1988, l'accueil des visiteurs était restreint aux couloirs du Centre Larrendart. Désormais la réception des sportifs se fera dans de bonnes conditions grâce à la réfection et la transformation de deux anciens vestiaires en Club House plus chaleureux. L'US Larrendart tient particulièrement à remercier les services techniques municipaux qui ont réalisé ces travaux en régie interne. ■

Vos correspondants de presse

N'hésitez pas à leur envoyer vos actualités !

Pour Sud Ouest :

Jean-François Lafitte, jean-francois.lafitte@wanadoo.fr

Pour la Semaine du Pays Basque :

Michel Darriet, micheldarriet@yahoo.fr



DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT

**La feuille d'automne, emportée par le vent, en ronde monotone, tombe en tourbillonnant
Nuages dans le ciel s'étirent, s'étirent ; nuages dans le ciel s'étirent comme une aile...**



L'Automne est là... Les feuilles jaunies qui tombent sur le quillier et les nuages qui passent dans le ciel ne perturbent pas outre mesure nos Quillayres qui, même en l'absence de leur chef René, touché par la maladie, bravent les éléments (pas trop quand même...), comme les Pétaucayres, bientôt membres d'ECLAT... Nuages également sur les apprenants de Gascon, privés aussi de leur magister Miquèu en cours de rétablissement... Nuages encore sur les animations prévues dans le cadre de l'aménagement

du temps scolaire, justement à cause des absences de Miquèu et René... Par contre le mauvais temps revenu n'a pas trop gêné la banda qui assure ses contrats à l'abri, mais au frais, à Anglet, dans la patinoire de l'Hormadi, ni les Black hats (surnommés « Manech » par nos amis Basques à cause de leur tête noire) qui ont joué à l'abri pour les 50 ans de Carrefour et à Boucau pour la Semaine Bleue... Dançayres, Esclatats Cantayres et autres musiciens sont heureux, leur répétitions se font bien au chaud, même si les Dançayres s'exposent au vent et aux nuages le dernier dimanche de chaque mois... Fidèle à sa volonté de faire connaître la culture locale, ECLAT a été sur la brèche avec le Centre de loisirs (jeux traditionnels gascons : quilles, bertole, galine, palets... et démo de gemmage - historique de la forêt de Gascogne), avec un club de 3^e âge de Tarnos pour les mêmes animations et balade commentée au Château La Roque. Enfin, à la rentrée, ECLAT a

participé au Forum des associations, les Cantayres animant l'apéritif offert aux participants avant d'aller chanter aux fêtes de Soustons-Plage...

Quand ces lignes paraîtront, ECLAT aura fêté sa Ste Cécile, d'une façon particulière cette année puisque le spectacle était assuré uniquement par des membres d'ECLAT : chorale, banda, cantayres (en groupes et en « isolés ») Chaouche melody, Black hats... Les fêtes continueront pour ECLAT avec leur soirée « auberge espagnole » de fin d'année où chacun portera son panier, l'animation étant assurée par danseurs, chanteurs et musiciens... L'année 2014 commencera aussitôt avec les « Porcalhas » des 10 et 11 janvier, l'AG du 1^{er} février, pour la Chandeleur, en attendant les festivités habituelles, corsées cette année avec un concert Rétina qui correspondra au 15^e anniversaire de la Chorale Esclatats...

Les nuages se seront peut-être éloignés... ■

ASSOCIATION SPORTIVE ONDRAISE



QUAND ONDRES REÇOIT LONDRES !

Bien loin de l'animosité ancestrale orchestrant les relations sportives franco-britanniques, l'école de rugby de l'ASO s'est empressée d'accepter la proposition qui lui a été faite d'accueillir une délégation de son homologue de l'IRONSIDES RFC (club de rugby de la banlieue londonienne) en balade dans la région.

Pour relever le défi lors de plusieurs joutes amicales, nos poussins (-11 ans) ont dû s'engager au maximum pour his-

ser leur niveau de jeu à hauteur de celui de la trentaine de jeunes anglais affichant davantage de maturité et de puissance car légèrement plus âgés.

Les éducateurs des deux camps étaient très satisfaits, leurs poulains aussi ! De surcroît, ce très sympathique groupe anglais n'a pas manqué d'apprécier la convivialité locale lors des agapes de la soirée empreintes d'une excellente ambiance. ■

Subventions 2014 aux associations

Les associations ondraises qui souhaitent solliciter une aide en 2014 peuvent télécharger sur le site internet de la commune (rubriques associations) le dossier de demande de subventions et le retourner au service de la vie associative avant le 17 janvier 2014.

Pour tous renseignements : contactez M. Francis Bujalance au 05 59 45 29 17, email : culture@ondres.fr

TOURNOI MICRO-POUSSINS (- 7 ANS)



Pour la première fois, l'école de rugby de l'ASO a organisé un important tournoi micro-poussins (débutants) qui impliquait

les clubs de Mouguerre, Capbreton-Hossegor, Boucau-Tarnos, Saint-Martin-de-Seignanx, Bardos et Ondres avec 10 équipes en lice réparties en deux poules. Afin que tous nos petits champions puissent jouer, nous avons engagé une équipe dans chaque poule.

Ainsi, Ondres 2 a montré de belles choses en figurant à la sixième place du classement final et n'a pas démerité face à des équipes déjà bien en place. Quant à l'équipe Ondres 1, elle a marqué les esprits dès son premier match avec une

large victoire sur Mouguerre (« l'ogre » de la catégorie), montrant d'emblée son envie de bien faire. La suite du tournoi ne faisant que confirmer la détermination de nos joueurs, elle termine à la première place, invaincue, et s'impose en finale devant Boucau-Tarnos.

Bravo à tous ces gamins pour leur bel esprit d'équipe et leur application dans le jeu ; les médailles ont été méritées. Félicitations aussi à leurs éducateurs pour la qualité de la formation dispensée. ■

LE FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ONDRES

Avant de clore cette année 2013, le FOYER tient à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2014. Le nouveau Conseil d'administration et tous les responsables des sections sont particulièrement heureux de vous manifester leur dévouement et leur fidélité.

L'Assemblée générale 2013 du FOYER

L'A.G. ordinaire 2013 du Foyer s'est tenue le mardi 3 décembre à 18h30 à Capranie. Tous les Ondrais qui y participèrent, purent découvrir le bilan des activités pratiquées par le FOYER durant l'année écoulée et les projets pour l'année à venir. Cette assemblée générale fut aussi

l'occasion pour de nombreux adhérents d'échanger et de faire connaissance avec les nouveaux membres autour du pot qui clôtura cette soirée.

Le FOYER et le Téléthon

Cette année encore le FOYER s'est grandement associé au Téléthon : stand au vide-grenier de l'association des parents d'élèves, repas au foyer Yvonne Loiseau

le vendredi 6 décembre, Cyclothon organisé cette année par Saint-Martin-de-Seignanx, confection par nos amies de la couture de nombreux objets ludiques, sans oublier les succulentes crêpes et merveilles de nos cuisinières ! Le traditionnel repas de Noël du FOYER fut l'occasion de réunir plus d'une centaine de personnes dans une ambiance très festive le 13 décembre dernier à la salle Capranie ! ■

LES SECTIONS COMMUNIQUENT



Art Floral

L'effectif de cette section s'est renforcé cette saison, 14 adhérentes dont la plus jeune âgée de 9 ans, suivent assidument les cours excellemment dispensés par Céline. Depuis la rentrée, il est possible de choisir de participer une fois par mois au cours du jeudi 12 h30 ou du mardi 19 h. Vous pouvez admirer leurs réalisations en consultant le site du foyer, la diversité et la finesse de ces compositions sont étonnantes et donneront à certaines d'entre vous l'envie de nous rejoindre. Pour la première fois, le talent de nos artistes sera mis à contribution pour assurer la décoration florale des tables du repas de Noël.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat du Foyer ou Paulette kiten@orange.fr

Cyclos



31 licenciés UFOLEP regroupés au sein de cette section particulièrement dynamique. Le bel automne ensoleillé nous a permis de rouler fréquemment sur nos

Anglais

Les cours d'anglais qui fonctionnent au rythme de l'année scolaire ont repris le 9 septembre. Une nouvelle animatrice, Agnès Molitor, remplace Christina Keating ; quelques départs compensés par l'arrivée de nouveaux membres donnent un groupe en nombre stable où les générations se mêlent pour un enrichissement mutuel. Pour la coordination, Anne-Marie Horgues succède à Christine Gouardères

que nous remercions pour son efficace présence depuis le lancement de l'activité. Toujours 2 niveaux : faux débutants (lundi 10h-11h30) et intermédiaires (mardi 18h-19h30), et des cours actifs et variés, alternant écoute, échanges oraux, précision de points de grammaire, vidéo-projections, jeux qui mobilisent diverses compétences, etc, dans la bonne humeur. Ainsi, chacun peut s'exprimer et progresser. WELCOME ! Renseignements 05 59 64 23 37 ou 06 32 79 51 97.

circuits habituels mais aussi d'effectuer de très agréables sorties dans le Pays Basque espagnol tout en appréciant la gastronomie locale.

Nous vous rappelons qu'il est possible de rouler les mardis, vendredis à 13h30 ainsi que les dimanches et mercredis à 8h30. Nos cyclos ont participé au téléthon le samedi 7 décembre. Partis à 13 h du Foyer, ils se sont associés cette année au club de Saint-Martin, chargé d'organiser le 13^e Cyclothon du Seignanx. Deux circuits - 25 et 50 km - permirent de soutenir les actions de l'AFM.



Nous sommes fiers de pouvoir annoncer que Mireille et Henri BOUREL furent décorés le 27 novembre 2013, de la médaille d'argent de la jeunesse et des sports, par Monsieur le Préfet des Landes.

Section seniors



En septembre dernier, 34 seniors du Foyer sont partis à la découverte du Finistère en Bretagne (Douarnenez, Quimper, Concarneau, la Pointe du Raz, la presqu'île de Crozon...). Ce petit voyage a été bien apprécié par tous les participants ! En octobre, ce fut la sortie Palombes avec un excellent repas au restaurant du Col de Gamia. De nouveaux projets seront présentés pour 2014 après la sortie cidrerie de février. Nous en reparlerons (toutes les informations seront affichées au Foyer Yvonne Loiseau).

Info-dernière

La section seniors rappelle aux amateurs de jeux de cartes que tous les lundis et vendredis après-midi des tables de tarot et de belote les attendent.

Tél : Colette Lochian au 05 59 45 32 44 ou au 06 20 06 64 65.

Théâtre enfants



Cette année, tous les mercredis à la salle Capranie de 17h à 19h, 15 jeunes comédiens de 7 à 12 ans, découvrent et pratiquent l'art du théâtre avec Anaïs, comédienne elle-même dans la Cie Hecho en Casa.

Cette activité ludique aide les enfants à se découvrir, à s'exprimer, à prendre confiance en eux, à se connaître et à se respecter. C'est un travail très pédagogique qui encourage le plein épanouissement des enfants.

Face à la demande des parents dont les enfants n'ont pu intégrer le groupe pour cette année, nous étudions la mise en place de stages d'initiation ; nous vous en ferons part dès que possible.

Responsable de l'activité : Geneviève Richard, tél. : 06 59 61 29 50 ■

PORTRAIT D'UN CHIOULAYRE HORS PAIR

Article proposé par l'ACCA d'Ondres



Jean Hubert Labadie dit Vaï Vaï fêtera ses 80 hivers dans quelques jours et ses noces de diamant avec Pierrette sa compagne dans quelques semaines. Opéré du cœur à Bordeaux au mois de juillet, St Hubert patron des chasseurs veillait sur lui. Sorti de la maison de repos, il ne parlait que de chasse à l'alouette. D'arrache-pied il s'est remis

au travail (remailler les filets, repeindre la cabane, etc.) car il fallait être prêt avant le 1er octobre date d'ouverture de l'alouette. Cette saison comme toutes les autres depuis 60 ans Vaï Vaï est sur la dune avant le jour, sa musette remplie de victuailles pour tenir la journée si dame alouette est présente au rendez-vous. Cette saison a été la meilleure

depuis des décennies ; l'alouette n'est pas en diminution au contraire. Il a transmis sa passion à ses enfants : Sam parti trop tôt au paradis des pantayres avec (Chino, Timin, Clovis, Fifi...), Petit cul, Papielo, Biquet et même sa fille Nadine, mariée avec Jean-Jacques, président de l'Acca.

Réputé pour sa gentillesse et son calme car du calme il faut en avoir les jours de passage, ou les promeneurs sillonnent la dune de long en large, habillés, ou dénudés, passant au raz des pentes empêchant les alouettes de se poser.

Rappelons aux promeneurs et aux cavaliers que la dune est protégée. L'Acca a un bail avec l'ONF depuis 1937 renouvelable tous les six ans pour chasser l'alouette aux pentes sur la dune.

Souhaitons à Vaï Vaï que St Hubert veille sur lui pour pratiquer sa passion encore de nombreuses années. ■

Chioulayre : siffleur

Pantayre : chasseur aux pentes.

LO GASCON EN PARTATGE

(Lou gascoun eun partatdye)

Deu qui's planhèva deu temps



Abans-diser : Que contunham la nòsta seria de condes de per nòste dab un aut condilhon deu país d'Albret amassat a la fin deu sègle XIX au deu costat de Durança (Òlt-e-Garona) preu Leopold Dardí, lo curat de l'endret.

Que i avè un lanusquet inquiet qui e's planhèva totjorn deu temps. Lo Bon Diu ne hasè pas arren com cau : qu'avè la hrèita de governar las brumas, las sorelhadas, las plojas, las nèus, e las torradas... Tant qu'a la fin lo Bon Diu e'u disó :

« Enguan, que vas governar las luas. Qu'auràs la cuenta deu temps. Que veiram com te'n tiraràs, tu qui tant ronhas contra jo ».

Lo nòste òmi, content, ne manquè pas de har plàver a la quinzena, de balhar rosada cada matin, bèth temps a punt, ce li semblava... Mes aquera annada, nada coelhuda ne lhevè. Lo nòste governaire se n'anó desbrombar las brumas de Nadau : « Aquò qu'es un mau inutile », ce disó quan l'ac hasón remarcar.

Lo lanusquet, confús, qu'estó comblat. Los repròches de tots que'u hasón vergonha, e lavetz qu'estó d'avís de deishar governar l'ancian governaire, lo qui a pintrat las mongetas e apuntat los bròcs. E desempuish, digun ne voló pas mei assajar. ■

Leopòld Dardí,

Antologia populara de l'Albret

LEXIC

abans-diser (abans-dise) : avant-propos
ac (at) : le, cela
Albret (Albret) : Albret, Labrit
amassar (amassa) : recueillir
annada (annade) : année
anar (ana) : aller
ancian (ancian) : ancien.
apuntar (apunta) : ép pointer, émousser
aquera (aquera) : cette
aquò (aquo) : cela
assajar (assaya) : essayer
aut (aout) : autre
aver (aoueuche) : avoir
avis (abis) : avis
balhar (bailla) : donner
bèth (bèt) : beau
bon (boun) : bon
bròc (broc) : épine
bruma (brume) : brume
cada (cade) : chaque
cau (caou) : il faut
coelhuda (coueuillude) : récolte
com (coum) : comme
comblat (coumblat) : comblé
conde (counde) : conte
condilhon (coundilloun) : petit conte
confús (counfus) : confus
contunhar (countugna) : continuer
contra (countre) : contre

costat (coustat) : côté
cuenta (coueunte) : affaire
curat (curat) : curé
dab (dab) : avec daishar (dacha) : laisser
desbrombar (desbromba) : oublier
desempuish (deseumpuch) : depuis
digun (digun) : personne
diser (dise) : dire
Diu (Diou) : Dieu
Durança (Durance) : Durance
endret (eundreut) : endroit, localité
enguan (eunguoan) : cette année
fin (fin) : fin
governaire (goubeurnayre) : gouverneur
governar (goubeurna) : gouverner
har (ha) : faire
hrèita (hrèyte) : besoin.
inquiet (inquièut) : inquiet
inutile (inutile) : inutile
jo (you) : moi
lanusquet (lanusqueut) : landais
lavetz (labeuts) : alors
lhevar (lieuba) : lever, germer
lua (libe) : lune
mancar (manca) : manquer
matin (matin) : matin
mau (maou) : mal
mes (mes) : mais
mongeta (moungoute) : haricot
nada (nade) : aucune
Nadau (nadau) : Noël

nèu (nèou) : neige
nòsta / nòste (noste) : nôtre
Òlt-e-Garona (Olt-eu-Garoune) : Lot-et-Garonne
òmi (homme) : homme
país (païs) : pays
pas arren (pas arrey) : ne... rien
pas mei (pas meuy) : ne... plus
per nòste (per noste) : chez nous
pintrar (pintra) : peindre
plànher (plagne) : plaindre
plàver (plaoue) : pleuvoir
ploja (plouye) : pluie
punt (pun) : point
quinzena (quinzene) : quinzaine
remarcar (remarca) : remarquer
ronhar (rougna) : ronchonner
rosada (rousade) : rosée
semblar (seumbla) : sembler
sègle (sègle) : siècle
seria (seurie) : série
sorelhada (ensoureuillade) : ensoleillement
tant que (tan que) : tellement que
temps (teums) : temps
tirar (tira) : tirer
tots (touts) : tous
torrada (tourrade) : gelée
tu (tu) : toi
véder (beude) : voir
vergonha (beurgougne) : honte
voler (bouleu) : vouloir

N. B. : en Français comme en Gascon, le verbe à l'infinifit prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

ÇA S'EST PASSÉ À CAPRANIE XL TOUR 2013, MÉMORABLE



Le 12 octobre, la salle Capranie accueillait pour la première fois le XL tour. Ce dispositif accompagné par le Conseil général en appui à différents acteurs œuvrant à la

promotion des musiques actuelles dans le département des Landes, proposait à huit groupes de présenter leur univers musical au public. Les lauréats seront finalement Sélenite et Calamity & Jane qui, suite à leur passage à Ondres ont été sélectionnés pour être accompagné pendant deux ans par LMA (Landes Musiques Amplifiées) et développer leur projet musical. La soirée s'est clôturée par un concert haut en couleur de YALTA CLUB qui a littéralement enflammé la salle par son énergie et sa bonne humeur. ■

FéFé, QUELLE ÉNERGIE !



Le 19 octobre, les murs de la salle Capranie ont vibré au rythme de la basse et de

la batterie du spectacle de FéFé. Que dire ? Qu'il fallait y être évidemment, que le public ne voulait plus laisser partir cet artiste dont la générosité et la gentillesse n'ont d'égal que son talent... tellement évident. On peut peut-être dire que FéFé, au-delà de la musique, ce sont des textes qui nous parlent avant tout de la vie et que son succès réside dans sa capacité à nous transmettre ses questionnements, parfois ses inquiétudes et toujours ses espoirs. ■

BB BRUNES AU RENDEZ-VOUS



Les BB Brunnes ont leur public. Plutôt jeune, plutôt sympathique et très éveillé à la musique, avec une façon de jouer qui pourrait même surpasser les idoles ! Les quatre garçons dans la brise n'ont pas

le médiateur dans la poche. Ils servent un rock énergique et entraînant qui inspire le déhanchement et plonge leurs fans dans un trépidant bonheur. Un regret cependant, la prestation fut un peu brève et laissa quelques admirateurs sur leur faim. Pas d'apparition des rockers dans la salle après le concert non plus, mais des entrevues en loge avec signature d'autographe organisées par leur staff pour celles (surtout) et ceux qui avaient patienté. On s'attendait, à vrai dire, à un peu plus de générosité... ■

Prix littéraires 2013 disponibles à la bibliothèque

Prix Goncourt : Salut là-haut, Pierre Lemaître

Prix Renaudot : Naissance, Yann Moix

Prix Femina : La saison de l'ombre, Leonora Miano

Prix Interallié : Moment d'un couple, Nelly Alard

Prix de l'Académie française : Plonger, Christophe Onot-dit-Biot

Prix Goncourt des lycéens : Le quatrième mur, Sorj Chalandon

Prix Médicis : Il faut aimer les hommes, Marie Darrieusecq

Prix Nobel de littérature : Fugitives, Alice Munro

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 1^{er} janvier inclus. Réouverture le 2 janvier.

NOUVEAUTÉS DÉCEMBRE 2013

> ROMANS

La couleur de la peau / Ramon Diaz-Eterovic
J'ai perdu tout ce que j'aimais / Sacha Sperling
Première station avant l'abattoir / Romain Slocombe
La nostalgie heureuse / Amélie Nothomb
Danse noire / Nancy Huston
La servante du seigneur / Alain Fournier
La nuit en été / Véronique Olme
Les renards pâles / Yannick Haenel
La plainte du paresseux / Sam Savage
Ormuz / Jean Rolin
Yellow birds / Kevin Powers
Les perroquets de la place d'Arezzo / Eric-Emmanuel Schmitt
Kinderzimmer / Valentine Goby
Faber, le destructeur / Tristan Garcia
Intérieurs / Thomas Clerc
La conjuration / Philippe Vasset
Moment d'un couple / Nelly Alard
Nue / Philippe Toussaint
Cinq jours / Douglas Kennedy
La garçonnière / Hélène Grémillon
Les évaporés / Thomas B. Reverdy
D'eau et de feu / Françoise Bourdin

> ROMANS POLICIERS

Le gardien de phare / Camilla Läckberg
Dark horse / Craig Johnson
Un paradis sur mesure / Dean Meyer
Comment tirer sa révérence / Malcolm Mackay
À quelques secondes près / Harlan Coben
7 jours / Dean Meyer
Comme les amours / Javier Marias
Nue / J.-Philippe Toussaint

> DOCUMENTAIRES

Les mots sont des fenêtres / Marshall Rosenberg
Longtemps, j'ai habité dehors / Elina Dumont
Iraty, forêt, mon amie / Henri Laquet Fiau
Ils travaillent au noir / Hubert Prolongeau
Craquez pour les saint jacques / Philippe Toinard
Zéro déchet / Béa Johnson
Le jour où les enfants s'en vont / Béatrice Cooper-Royer
Dictionnaire philosophique / André Comte-Sponville
Cela devient cher d'être pauvre / Martin Hirsh
La fin de l'homme rouge / Svetlan Alexievitch
La violence des riches / Monique et Michel Poinçon

> BANDES DESSINÉES

Cinq mille kilomètres par seconde / Manuele Fior
L'éveil du diable / Toru Fusuzawa
Il était une fois en France / Fabien Nury
Placebo man : le cimetière des / Toner Hanuka
Tomber amoureux nuit gravement / Cyril Bonimi
Palmer en Bretagne / Petillon
Une histoire d'hommes / Zep
Stars of the stars / Joann Sfar

> BIOGRAPHIES

Moi, Malala / Malala Yousafzai
De la lumière à l'oubli / Michel Drucker
Julien / Sophie Delassein

LES PROCHAINS SPECTACLES À CAPRANIE

LE TOULOUSE CON TOUR, LE 11 JANVIER 2014

Un savoureux kaléidoscope de la chanson toulousaine de Carlos Gardel à aujourd'hui : Magyd Cherfi, poète militant, Art Mengo, l'élégance de la plume, et Yvan Cujious, joueur de mots à l'humour décalé se retrouvent sur scène pour s'amuser de la chanson toulousaine.



Les trois copains se rassemblent et se chambrent. Au-delà de réinterpréter des chansons de leur propre répertoire, les artistes se réapproprient de nombreux titres de leurs collègues. Du tango suave

de Carlos Gardel à l'humanisme enfantin de Pierre Perret, des jeux de mots jazzés de Claude Nougaro aux refrains colorés des tubes des années 80... Les trois chanteurs, accompagnés par l'accordéo-

niste Lionel Suarez, réarrangeront à leur manière les grands classiques et les histoires toulousaines : rugueuses comme la brique, parfumées comme la violette ou pimentées de soleil !

« On se traite de con, à peine qu'on se traite. »
Claude Nougaro

Distribution : Magyd Cherfi (chant), Art Mengo (chant, guitare, piano), Yvan Cujious (chant, trompette, piano), Lionel Suarez (arrangements, piano, accordéon), Pierre-François Dufour (percussions, violoncelle). ■

Tarif unique : 15 €. Ouverture des portes à 20h. Concert à 20h30.

AMPARO SANCHEZ, LE VENDREDI 14 JANVIER 2014

Star du rock alternatif latino pendant plus de 10 ans avec le groupe Amparanoïa, qu'elle créa en 1995 avec Manu Chao, Amparo Sanchez a tourné une page en 2008 en entamant une carrière solo. C'est un immense plaisir de la revoir (enfin !), quasiment « chez elle », puisque chez nous son répertoire rythme de nombreuses fêtes de village.

Depuis 2010 et la sortie de Tucson-Habana, Amparo Sanchez se produit à travers l'Europe entière, accompagnée de ses six musiciens. Lorsqu'elle s'accorde une pause, elle se ressource auprès de sa famille. Au cœur des montagnes catalanes, l'inspiration jaillit et les premières lignes de son nouvel album sont vite apparues. « Pour moi, les morceaux de Alma de Cantaora ont été créés de manière naturelle. C'était vraiment quelque chose de simple et d'instinctif » explique-t-elle. La majorité des enregistrements ont eu lieu début 2012, chez elle, dans son propre studio ainsi qu'au Kasba Studio de Barcelone. À ses côtés, on retrouve Gerald « Chalart58 » Casajus, connu pour son travail de percussionniste avec Radio Bemba (groupe de Manu Chao). Durant l'été 2012, plusieurs morceaux sont enregistrés et



Photo : Abel Echeverria

terminés dans le Pays basque espagnol, avec Kaki Arcarazo (ancien membre de Negu Gorriak et de Kortatu), musicien et producteur avec qui elle avait déjà travaillé à l'époque d'Amparanoïa. « Je ne peux pas chanter ce que je ne ressens pas » explique Amparo. Cette

phrase, inspirée par Billie Holiday donne tout son sens à son nouvel album, authentique, sincère et profond. ■

Tarif unique : 20 €. Ouverture des portes à 20h. Concert à 20h30.

DÉCEMBRE

Vendredi 13

Repas du FEPO
Capranie 12h // FEPO

Dimanche 15

Noël des enfants
Capranie 15h // Centre de loisirs

JANVIER

Vendredi 03

Vœux du maire
Capranie 19h // Mairie

Samedi 11

Concert Cherfi, Mengo, Cujious
Capranie 20h30 // Mairie

Samedi 25

Sortie Ski
Journée à Gourette // Maison des jeunes

Samedi 25 et Dimanche 26

Stage de théâtre
Capranie // FEPO

Mardi 28

Spectacle scolaire
Capranie toute la journée // JMF

Vendredi 31

Théâtre dans le cadre d'Entre Mais
Capranie 20h30 // Communauté de communes

FÉVRIER

Samedi 08

Loto
Capranie 19h // ASO

Samedi 08

Sortie Ski
Journée à Gourette // Maison des jeunes

Vendredi 14

Concert Amparo Sanchez
Capranie 20h30 // Mairie

MARS

Samedi 01

Loto
Capranie 20h30 // Mairie

Samedi 08

Carnaval
Dous Maynadyes 15h // FCPE et mairie

Dimanche 09

Zumba
Capranie 10h // FCPE

Vendredi 14

**Regards de Femmes
et concert Chloé Lacan**
Capranie 19h // Mairie

Dimanche 23

Élections municipales
Capranie // Mairie

Dimanche 30

Élections municipales
Capranie // Mairie

NOUVEAUTÉS 2014 À CAPRANIE



En 2014, Capranie innovera en lançant une formule que devraient apprécier les familles avec un projet de *baby-sitting* culturel. L'idée est de faciliter l'accès aux concerts en proposant aux parents,

la même soirée, de confier leurs enfants aux animateurs du Centre de loisirs pour un programme bien à eux (projection de film, découverte musicale). Sur inscription et pour une somme modique, à comparer au coût d'une garde traditionnelle ajoutée aux billets d'entrée, ce dispositif devrait voir le jour à l'occasion du concert d'Amparo Sanchez, le 14 février, jour de la Saint-Valentin. Plus d'infos au mois de janvier, via le site internet et directement auprès des services périscolaires.

Après Amparo Sanchez, la saison culturelle se poursuivra avec la venue, le 14 mars, de Chloé Lacan dans le cadre de « Regards de Femmes ». Cette manifestation est décalée de six jours par rapport à la Journée officielle de la femme (le 8 mars) en raison de réaménagements du calendrier de Capranie, dûs notamment aux élections de la fin du mois.

Puis, le 26 avril, les Ogres de Barback seront à Ondres au début de leur fameuse « tournée anniversaire » pour fêter 20 ans de carrière, un véritable évènement. ■

Meilleurs vœux 2014

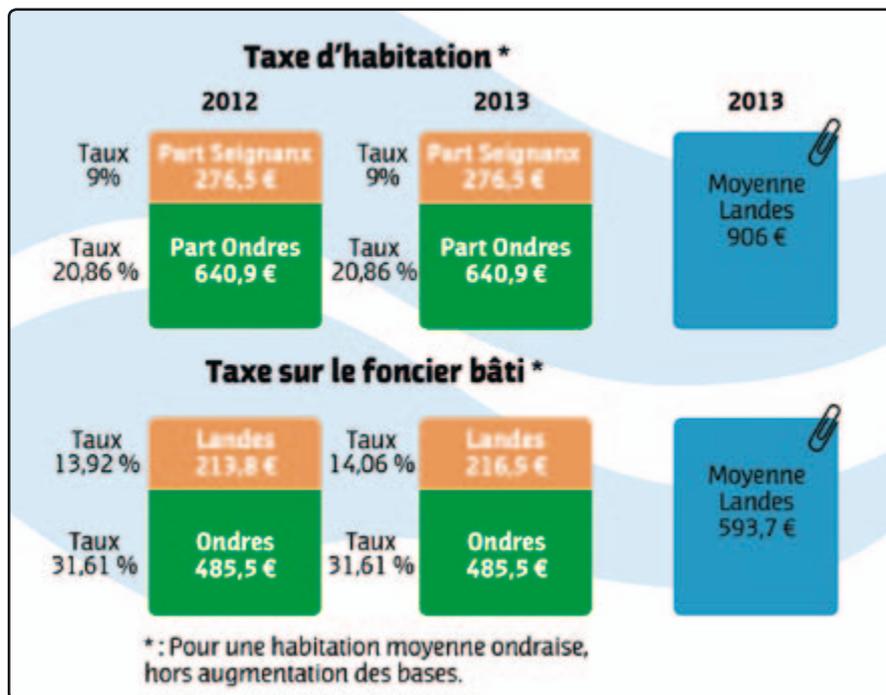
Le maire d'ondres,
Bernard Corrihons,
et le Conseil municipal

ont le plaisir
de vous inviter à
la cérémonie des vœux
qui se tiendra le
vendredi 3 janvier 2014
à 19h
à l'Espace Capranie.



BIEN COMPRENDRE SON AVIS D'IMPOSITION

Vous venez de recevoir votre avis d'imposition concernant les taxes locales : taxe d'habitation (TH), taxes sur le foncier bâti et non bâti (TFB et TFNB). Au vu des questions régulièrement posées en mairie, voici quelques précisions utiles pour mieux comprendre ces avis d'imposition.



La taxe d'habitation

La TH est prélevée par la commune pour la plus grande partie et par la communauté de communes qui a repris en 2010 la part du département suite à la réforme de la fiscalité locale.

Le montant payé par chaque ménage est le résultat de la multiplication de la valeur locative de l'habitation par le taux d'imposition. La valeur locative dépend essentiellement de la surface de l'habitation et de ses éléments dits « de confort » (nombre de pièces, de salles d'eau, du raccordement au tout à l'égout...). Les valeurs locatives sont calculées par les services fiscaux, sur la base de la déclaration établie par le propriétaire du loge-

ment. Elles sont réévaluées tous les ans par l'État en fonction de l'inflation.

Le taux d'imposition est fixé par le Conseil municipal pour la part communale et par le Conseil communautaire pour la Communauté de communes. Le taux fixé par la commune n'a pas été augmenté depuis 2008. Celui fixé par la communauté n'a pas non plus été augmenté depuis qu'il existe (2010).

À titre d'exemple, à Ondres, la valeur locative moyenne des habitations de la commune a été établie par les services fiscaux à 3 072 au titre de l'année 2012, ce qui donne une imposition moyenne à la taxe d'habitation à hauteur de 917 €, là où l'imposition moyenne dans le département s'élève à 906 € (3 538 x 25,62%) et à Tarnos : 863,6 €.

À noter que la taxe d'habitation est modulée en fonction du nombre de personnes vivant au foyer, et des revenus du foyer.

Afin que les valeurs locatives soient en adéquation avec la réalité de l'état et de la composition du logement ou de l'habitation, il est obligatoire de déclarer aux services fiscaux toutes modifications ou travaux d'amélioration entrepris, y compris ceux qui ne sont pas soumis à déclaration. Il en va ainsi de l'équité entre contribuables !

Taxe sur le foncier bâti

Depuis le passage en taxe professionnelle unique (TPU) en 2009, la taxe sur le foncier bâti n'est plus prélevée que par la commune pour la plus grande partie et le département pour une moindre part.

Le montant payé par chaque propriétaire est le résultat de la multiplication de la valeur locative de son bien immobilier par le taux d'imposition. La valeur locative et le taux sont définis dans les mêmes conditions que pour la taxe d'habitation.

Le taux fixé par la commune n'a pas été augmenté depuis 2008. Celui fixé par le département a augmenté cette année pour faire face aux dépenses sociales qui malheureusement augmentent aussi. Ainsi, pour la taxe sur le foncier bâti, le montant pour un logement moyen est de 701,5 € (moyenne départementale : 593,7 €, Tarnos : 755,4 €)

Pour les quelques foyers qui payent aussi la taxe sur le foncier non bâti, le principe est exactement le même.

Enfin, il faut rappeler qu'à la différence de la plupart des communes françaises, les ménages du Seignaux ne payent pas de taxe d'enlèvement des Ordures ménagères. Ce coût est directement pris en charge par la communauté de Communes. ■

RÉGLEMENTATION DU RISQUE INCENDIE CHEZ LES PARTICULIERS

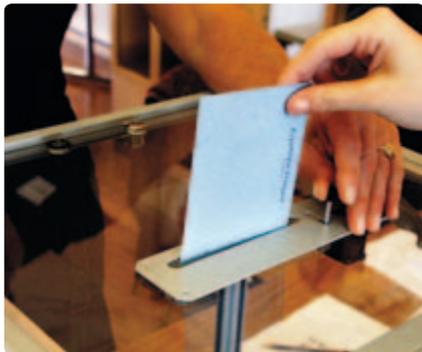
La loi N° 2010-238 du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) dans tous les logements au plus tard le 8 mars 2015.

Au moins un détecteur de fumée normalisé doit être installé dans les parties privatives de chaque logement, de préférence dans les couloirs et dégagements desservant les chambres.

Un guide « détecteurs de fumée » mode d'emploi est disponible sur le site internet de la préfecture des Landes ainsi que sur www.ondres.fr ■

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2014 : UN DOUBLE SCRUTIN

Pour la première fois en mars 2014, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires vont être élus au suffrage universel direct, par fléchage, en même temps que les conseillers municipaux.



Ainsi les électeurs d'Ondres désigneront par l'intermédiaire du même bulletin de vote les élus au conseil municipal et les élus à la Communauté de communes du Seignanx. Les bulletins de vote auront donc un format plus grand que précédemment, ils mentionneront d'une part une liste de 27 candidats aux postes de conseillers municipaux, et parmi ces 27 candidats, 8 seront identifiées dans une liste juxtaposée, comme candidat

aux postes de conseillers communautaires. Le conseil communautaire du Seignanx sera au final composé de 33 élus. La répartition des sièges au sein du conseil municipal et au sein de la communauté de communes s'effectuera dans les mêmes conditions, à savoir la liste arrivée en tête obtiendra la majorité des sièges à pourvoir, les sièges restants étant répartis entre toutes les listes restantes à la représentation proportionnelle.

Rappel : pour voter aux élections municipales et européennes de 2014, les citoyens français et européens doivent être âgés d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin et être inscrits sur les listes électorales.

À Ondres, les inscriptions seront enregistrées jusqu'au mardi 31 décembre 2013, aux heures d'ouverture habituelles de la mairie. L'inscription est également possible par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription accompagné des pièces exigées. ■

AIDE AU CHAUFFAGE POUR L'HIVER 2013 - 2014

Le Centre communal d'action sociale d'Ondres (C.C.A.S.) délivrera pour la période d'hiver une aide au chauffage d'un montant de 150 ou 200 euros aux personnes répondant aux critères d'attribution.

Un dossier est à retirer à l'accueil de la mairie et devra être complété et retourné à la mairie avant le 31 décembre 2013, accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Un justificatif de domicile de plus de trois mois.
- Un avis d'imposition ou de non-imposition 2012 de toutes les personnes vivant au foyer.

- Un relevé d'identité bancaire ou postal.
- Une copie de la carte d'identité ou du livret de famille.
- Une attestation récente des droits CAF.
- Si changement de situation récent joindre tous justificatifs (divorce, séparation, perte d'emploi...).
- Une quittance de loyer ou justificatif concernant l'emprunt restant à la charge du demandeur.

INFO CONSO LES TARIFS SOCIAUX DE L'ÉNERGIE, COMMENT FAIRE POUR Y AVOIR DROIT ?

Désormais, les ayants droit des aides n'ont plus à en faire la demande ; un courrier est envoyé directement par votre fournisseur (bien vérifier ses courriers). Si cette attestation n'a pas été reçue, il faut s'adresser à votre caisse d'assurance maladie.

Électricité : le tarif de Première Nécessité (TPN)

Ce dispositif permet de bénéficier d'une réduction sur la facture ; vos ressources annuelles doivent être inférieures ou égales au plafond de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) ou à l'aide au paiement d'une assurance complémentaire de santé (ACS).

Au 1^{er} juillet 2013, le plafond de ressources maximum mensuel est de 967 € pour 1 personne, 1 450 € pour 2 personnes, 1 740 € pour 3 personnes, 2 030 € pour 4 personnes, 2 417 € pour 5 personnes, 387 € par personne en plus. Seul le fournisseur EDF propose le tarif social et cette réduction (entre 40 et 60 %) s'applique sur l'abonnement et sur la consommation pour un plafond de 100 Kwh par mois.

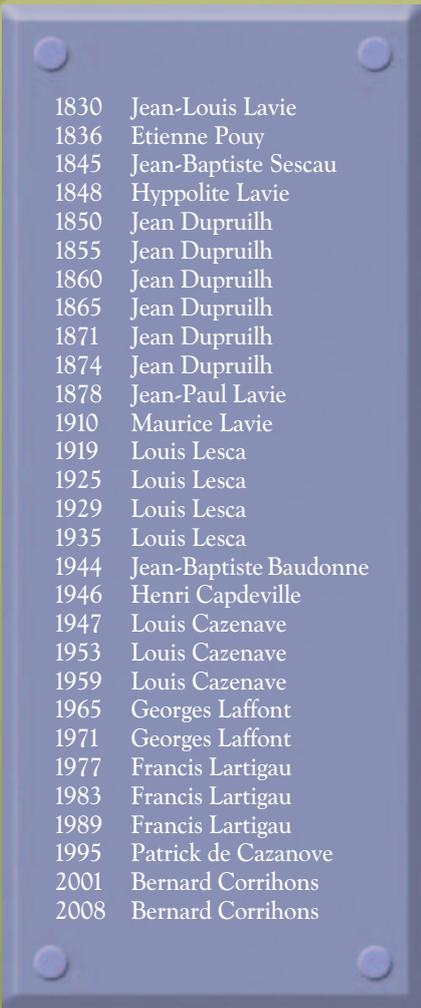
Gaz : le Tarif Spécial de Solidarité (TSS)

Les consommateurs de gaz naturel dont les ressources n'excèdent pas les plafonds peuvent bénéficier de cette aide appliquée par tous les fournisseurs. Pour l'habitat individuel : le tarif spécial est une déduction forfaitaire annuelle imputée sur la facture allant de 22 à 156 €. Pour l'habitat collectif : l'aide correspond à un versement forfaitaire allant de 72 à 119 € et est versée par chèque. La déduction et le versement forfaitaire peuvent être cumulés dans le cas où vous êtes chauffés collectivement au gaz mais disposez d'un contrat individuel de fourniture de gaz naturel pour la cuisson.

La Confédération Syndicale des Familles, association d'information et de défense des consommateurs, vous accompagne. Tél. : 05 59 45 25 92

LES ÉLECTIONS À ONDRES, AUTREFOIS

Ces quelques lignes évoquent un temps que les moins de soixante-dix ans ne peuvent pas connaître ! Même avant la création des élections présidentielles, régionales ou européennes, c'était bien les cantonales et surtout les municipales qui, à Ondres, comme presque partout ailleurs, intéressaient le monde et soulevaient les passions.



| | |
|------|------------------------|
| 1830 | Jean-Louis Lavie |
| 1836 | Etienne Pouy |
| 1845 | Jean-Baptiste Sescou |
| 1848 | Hyppolite Lavie |
| 1850 | Jean Dupruilh |
| 1855 | Jean Dupruilh |
| 1860 | Jean Dupruilh |
| 1865 | Jean Dupruilh |
| 1871 | Jean Dupruilh |
| 1874 | Jean Dupruilh |
| 1878 | Jean-Paul Lavie |
| 1910 | Maurice Lavie |
| 1919 | Louis Lesca |
| 1925 | Louis Lesca |
| 1929 | Louis Lesca |
| 1935 | Louis Lesca |
| 1944 | Jean-Baptiste Baudonne |
| 1946 | Henri Capdeville |
| 1947 | Louis Cazenave |
| 1953 | Louis Cazenave |
| 1959 | Louis Cazenave |
| 1965 | Georges Laffont |
| 1971 | Georges Laffont |
| 1977 | Francis Lartigau |
| 1983 | Francis Lartigau |
| 1989 | Francis Lartigau |
| 1995 | Patrick de Cazanove |
| 2001 | Bernard Corrihons |
| 2008 | Bernard Corrihons |

La propagande se faisait de bouche à oreille. Tout le monde échangeait avec le voisinage. Les petites affiches qui fleuraient sur la commune étaient parfois bariolées ou même arrachées.

Quelques réunions ou rencontres se faisaient dans les auberges (il y en avait beaucoup) et tout particulièrement chez Moret ou La Gaouchère. Les réunions plus officielles se faisaient à la mairie

puis à la salle des fêtes, à partir de 1936. Les prises de parole y étaient bien souvent contrariées, quelques chargés de mission bien pourvus en cordes vocales s'occupaient à étouffer le courage des intrus.

Mais, il y avait aussi la propagande officielle. Les électeurs recevaient à leur domicile la liste des candidats déposée sous la porte ou encore transmise par des sympathisants volontaires et dévoués.

Pour être candidat il valait mieux être natif de la commune qu'« étranger » qui n'avait aucune chance et puis il valait mieux ne pas traîner de casseroles. Dès lors, le recrutement se faisait sur la base de gens sérieux susceptibles d'apporter leurs compétences au service de la collectivité, critère plus important que l'étiquette ou la couleur politique. Il faut dire qu'avec moins de bureaux d'études et de techniciens qu'aujourd'hui, ces vieux sages de grande expérience étaient à la disposition d'un maire au moment de prendre des décisions importantes.

Les opérations de vote se faisaient à la mairie et par la suite à la salle des fêtes. Il y avait du monde au dépouillement. Quelques réflexions fusaient dans le public ! « Voici la sortie de la messe » pestait l'un lorsque plusieurs bulletins identiques sortaient, ou encore « dommage qu'il n'y ait pas davantage de monde à la messe » regrettait l'autre. La table de dépouillement plus discrète n'en restait pas moins muette : « tiens, tu as un copain ! » entendait-on lorsqu'un nom était rayé.

Il n'y avait pas tous les partis politiques d'aujourd'hui. Peu de candidats auraient accepté d'être baptisés politiquement. Le bouche à oreille attribuait quelques tendances mais quand une question était posée sur leur appartenance les

candidats se faisaient en général évasifs « sympathisant radical socialiste », « indépendant » ou « sans étiquette ». Les listes étaient « Pour la défense des intérêts communaux » ou encore « d'Union Républicaine ».

Les années 36 et celles d'après-guerre furent comme chacun peut se douter riches en qualificatifs. Le président du Conseil général était élu à l'unanimité avec son étiquette de radical. Dès 1935, quatre élus de l'opposition membres du Front Populaire entraient à la mairie et à la Libération la municipalité complète emmenée par le Parti Communiste était élue jusqu'en 1947.

Bien sûr les listes d'opposition réveillaient les supporters de chaque camp. Tels les chauvins au bord du terrain de rugby (ceux qui devraient payer demi-tarif car ils ne voient qu'une équipe) ils se chargeaient de trouver les qualificatifs appropriés : « les cagoulards, les communards, les jaunes (séquelles des grèves des forges), les croix de feu » et ne parlons pas des frontières rigides entre les patrons, les ouvriers, *lou meste* et *lous metayers*. « *Collaborateurs, traîtres* », des mots heureusement vite oubliés, mais qui traduisaient la bien triste époque de l'après-guerre. Période terrible avec beaucoup de monde dans les auberges, chacune bien sûr cataloguée... La configuration de ces établissements permettait avec leur petits salons isolés et discrets plein de conciliabules.

Et puis, puisque tout peut-être sujet à sourire, cette dernière réflexion entendue en 1947 lors d'une élection cantonale alors que les femmes avaient conquis le droit de vote, en patois :

- « À Ondres que ban vota toutes pou medecing... »
- *E peurqueu ?*
- *Qu'à bis bade toutes lous maynadyes !* » ■

Charlot Carty